



# BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 88 (1989), p. 71-82

Isabelle Franco

Fragments de "Livres des Morts" - sur toile - découverts dans la Vallée des Reines.

#### *Conditions d'utilisation*

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

#### *Conditions of Use*

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

#### **Dernières publications**

9782724711714	<i>La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne</i>	Sylvie Ayari
9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)

## FRAGMENTS DE «LIVRES DES MORTS»

— sur toile —

découverts dans la Vallée des Reines

Les travaux en cours dans la Vallée des Reines<sup>1</sup> ont permis ces dernières années, non seulement d'entreprendre le nettoyage et l'exploration systématiques du site, mais également de découvrir et de dégager de nouvelles sépultures qui aident à mieux connaître les différentes étapes de l'occupation du ouadi<sup>2</sup>.

Dans le cadre de ce programme, la fouille du puits n° 8 creusé sur le versant sud du ouadi principal, a été confiée à Andrew Ware en mars-avril 1985<sup>3</sup>. Parmi le matériel archéologique livré par la tombe, de nombreux fragments de linges funéraires comportant des passages du *Livre des Morts* inscrits en hiéroglyphes cursifs ont été recueillis dans les déblais bouleversés. Ces lambeaux de toile arrachés à des momies ont beaucoup souffert et ont été trouvés à l'état de masse informe. A. Ware les a méticuleusement détendus et placés entre deux plaques de verre pour en assurer la conservation et en faciliter l'étude. Vingt-neuf plaques ont ainsi été enregistrées par l'Organisation des Antiquités de l'Égypte<sup>4</sup>. La plupart des fragments sont de taille très réduite, — les tissus ayant littéralement été déchiquetés par les pillards —, mais quelques pièces plus importantes ont été préservées. Un minutieux travail fut alors entrepris pour tenter de reconstituer les passages du *Livre des Morts* écrits à l'encre rouge et noire sur ces morceaux de lin.

Il est tout de suite apparu qu'il y avait au moins deux toiles distinctes qui différaient nettement par la paléographie et le format des signes utilisés.

1. Les travaux qui se déroulent dans la Vallée des Reines sont menés conjointement par l'U.A. 1064 du C.N.R.S. (co-direction : J.-L. de Cénival et Ch. Leblanc) et par le C.E.D.A.E. (directeur général : F. Hassanein) avec l'aide de la donation Ford-De Maria pour la Rénovation de la Vallée des Reines dont Ch. Desroches Noblecourt est responsable. Je remercie J.-L. de Cénival et Ch. Leblanc de m'avoir permis de publier ces documents et d'avoir bien voulu relire ces pages.

2. Voir les derniers articles sortis sur le sujet en particulier dans *Archeologia* (n°s 205, 209, 227 et 228). Voir aussi Leblanc, in *BdE* 88, 37-42, *BSFE* 89, 32-49, *ASAE* 69, 29-53, *ASAE* 70, 51-68, *BIFAO* 86, 203-26, et aussi *T<sup>3</sup> st nfrw, une nécropole et son histoire*, in *SAK* à paraître.

3. L'étude archéologique de la tombe n° 8 de la Vallée des Reines devrait être publiée ultérieurement par A. Ware.


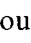

4. Inventaire O.A.E. n° 325 (1-14) et 343 (15-29).

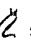
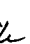
## LE « LIVRE DES MORTS » DU PRINCE HORI

Le premier de ces tissus funéraires, de petite taille, comporte les paragraphes IV, V et VI du chapitre 149 du *Livre des Morts* (chapitre des quatorze buttes)<sup>5</sup>. Deux fragments complémentaires ont permis d'en reconstituer environ les trois-quarts. Les dimensions de la toile ainsi retrouvée (35 × 41,5 cm) permettent de penser qu'il ne s'agit pas à proprement parler d'un linceul mais plutôt de l'équivalent sur étoffe des formules généralement inscrites sur des feuillets de papyrus.

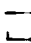
Le texte, rétrograde, est réparti sur vingt et une colonnes (larges de 1,6 à 2,2 cm), de telle manière qu'un espace a été laissé libre à trois reprises dans la partie supérieure, au centre et aux deux extrémités (celui de droite devait être de moindre importance comme on peut le déduire de l'agencement du texte). Il ne s'agit pas véritablement de vignettes, mais plutôt de l'emplacement destiné à recevoir, à l'encre rouge ou noire, l'indication du nom et du « numéro » de la colline d'Osiris concernée. Ces passages sont très lacunaires ou bien illisibles (l'encre rouge, moins bien conservée, n'est parfois discernable que sur les photographies). L'ensemble de ce chapitre est limité en haut, en bas et à droite par une bande noire qui devait également figurer à gauche, mais le tissu est déchiré à cet endroit.

Le texte est écrit en hiéroglyphes cursifs assez peu soignés, auxquels se mêlent des signes hiératiques. Il n'est pas utile d'en faire la liste, mais on peut remarquer que le scribe, dans certains cas, a utilisé indifféremment des signes cursifs et hiératiques pour rendre le même son. Par exemple :

— *w* peut être écrit  ou  , le signe  étant employé uniquement comme déterminatif.

— Le plus souvent *m* est écrit  , mais en une occasion (colonne 20) le scribe a employé le hiératique  .

Notons également quelques erreurs ou variantes<sup>6</sup> :

- col. 3 :  a été ajouté entre *st* et *dswy* (= le grand lanceur des deux couteaux?);
- col. 4 : omission de *hsk*. Il y a peut-être eu confusion entre ce passage '*nh·f m hsk 3hw mwtyw*...' et une phrase du paragraphe VII : '*nh·f m 3hw*;
- col. 5 : le passage *ink dmd n·k ink t3y*... est remplacé par : *ink Wsir hr(y)·k* (ou *hr·k*) qui ne semble pas avoir grand sens ici;

5. Cf. fig. 1. Fragments provenant des plaques n<sup>os</sup> 9 et 13.

6. Nous avons été guidée par les traductions de Barguet, *Le Livre des Morts des Anciens Égyptiens* et Hornung *Das Totenbuch der Ägypter*. Pour les

comparaisons nous avons essentiellement utilisé l'ouvrage de Naville, *Das Aegyptische Totenbuch des XVIII. bis XX. Dynastie*, Berlin, 1886, tome II, Varianten.

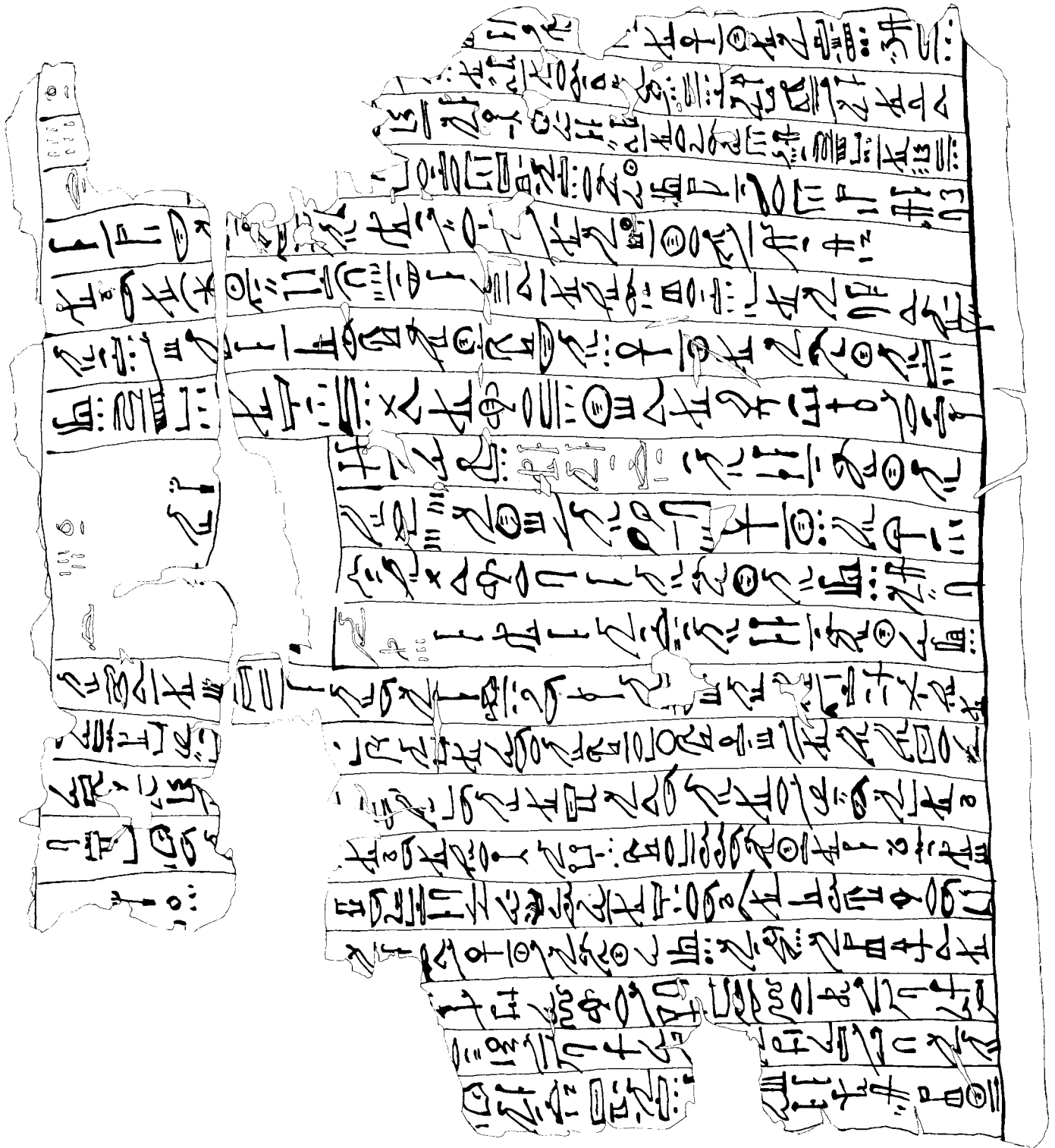


Fig. 1. — Livre des Morts du prince Hori (chapitre 149).

- col. 6/7 : omission de l'expression  $\text{ḥ} pw$  qui devrait être mentionnée à deux reprises;
- col. 9 : le texte de ce paragraphe s'arrête souvent après  $m-b\text{ḥ}$ . Ici on a rajouté le titre et le nom du défunt;
- col. 12 :  $\dots\dots$  au lieu de  $\dots\dots$ . Ce genre d'erreur semble relativement fréquent;
- col. 15 : dans l'expression  $Wsir \text{ḥ} nb \text{ḥ}w$ , le second terme  $\text{ḥ}$  a été omis, pourtant le scribe a noté la marque du pluriel qui n'a aucune raison d'être dans ce cas;
- col. 17 :  $\text{ḥ}$  pour  $\text{ḥ}$ ;
- col. 18 : comme dans certaines variantes, le scribe a mentionné une seconde fois les  $n\text{ṯ}rw$  après  $ksnt r$ , alors qu'on attendrait plus volontiers les  $mwt\text{y}w$  ou les  $\text{ḥ}w$ ;
- col. 20 : il manque une grande partie du texte, ce qui ne peut s'expliquer uniquement par la présence d'une lacune.

Ce *Livre des Morts* nous a livré le nom de son propriétaire : il s'agit du prince *Hori* ( $s\text{ḥ}-nswt \text{H}ri$ , col. 9) inconnu par ailleurs bien que ce soit un nom fort attesté au Nouvel Empire <sup>7</sup>.

Les autres lambeaux de linges funéraires constituaient à l'origine des pièces d'étoffe de plus grandes dimensions qui ont vraisemblablement fait partie de véritables linceuls. Excepté une demi-douzaine de fragments de taille relativement importante, la plupart des morceaux ne sont guère parlants, mesurant parfois à peine quelques cm<sup>2</sup>, ce qui rend pratiquement impossible l'identification des passages auxquels ils appartenaient. En dehors d'un court extrait du chapitre 25, fort lacunaire (nous n'avons pas jugé bon de le faire figurer ici), nous avons pu reconstituer en partie les chapitres 17, 68 et 69 du *Livre des Morts*.

## LA TOILE FUNÉRAIRE D'UNE PRINCESSE ANONYME

Les chapitres 68 et 69 sont écrits à l'aide de signes plus larges que dans le cas précédent <sup>8</sup>. La première partie du chapitre 69 fait suite à la fin du chapitre 68 sans discontinuer. La seconde partie était reportée sur un autre fragment, certainement séparé du premier par un espace où figurait une sorte de vignette constituée de hiéroglyphes de grande taille. Les signes préservés sont trop incomplets pour que l'on puisse savoir ce qui était écrit, mais nous pouvons les rapprocher d'une formule  $h\text{ṯ}p \text{d}i nswt$ , en gros caractères peints en deux tons de vert, que nous avons retrouvée sur quelques fragments.

Le texte est délimité en haut et à droite par une bande noire qui devait également exister à gauche. En revanche, il ne devait pas y en avoir en bas, car on remarque que le bord du tissu est bien conservé par endroit et ne semble pas avoir été déchiré. Comme

7. Ranke, *PN I*, 251, 8. — 8. Cf. fig. 2. Fragments provenant des plaques n<sup>os</sup> 2, 5, 10, 12, 19, 23 et 29.



BIFAO 88 (1989), p. 71-82 Isabelle Franco

Fragments de "Livres des Morts" - sur toile - découverts dans la Vallée des Reines.

© IFAO 2026

Fig. 2. - Livre des Morts d'une « fille royale » (chapitres 68/69).

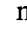
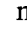
<http://www.ifao.egnet.net>

il n'y a aucune interruption d'une colonne à l'autre, on peut en déduire que la partie inférieure de ce linge funéraire n'était limitée que par le bord de la toile lui-même. Si ce fragment appartenait effectivement, comme nous le pensons, à un linceul, il faut envisager la présence d'une bande d'étoffe d'au moins 30 cm (dans la partie supérieure), soit laissée vierge, soit portant des vignettes qui ne nous sont pas parvenues.

Le texte est rétrograde, écrit de gauche à droite et réparti en quinze colonnes d'environ 70 cm de haut pour 3,5 à 4,5 cm de large. Ce lambeau de linge fait 61 cm de large. Notons que la dernière colonne du morceau le plus important va en s'amincissant vers le bas, de sorte que le scribe a tracé des hiéroglyphes de plus en plus petits avant d'interrompre le texte, faute de place.

Quelques variantes sont à remarquer (chapitre 68 « formule pour sortir au jour » et chapitre 69 « autre formule ») :

— col. x + 1 : le sujet de *pr* n'est pas un pronom suffixe comme la plupart du temps, mais il s'agit du titre *s3t-nswt* qui devait être suivi par le nom de la propriétaire malheureusement perdu.



— col. x + 6 : la lacune n'est pas suffisante pour que le passage du texte manquant ait pu y être inséré. Dans le mot *bwt*, le déterminatif  peut remplacer  dès le Moyen Empire.



— col. x + 7/8 : à partir de ce passage il y a très souvent des confusions avec le chapitre 225 des *Textes des Sarcophages*, comme dans les versions les plus anciennes de ce chapitre du *Livre des Morts*. Par exemple ici, il est dit « je m'abreuve de bière de blé rouge d'Hâpy ».

— col. x + 8 : l'expression *m s3ht H(w)t-Hr* est également plus proche des *Textes des Sarcophages* que de la version « classique » du *Livre des Morts* même si cette variante du chapitre 68 existe.

— col. x + 10 : de même la mention de l'offrande invocatoire *pr(t)-hrw* à cet endroit du texte est attestée dans le chapitre 225 et dans les exemples les plus anciens du *Livre des Morts*. Cette remarque vaut également pour la suite qui apparaît plutôt comme un passage des *Textes des Sarcophages*.

— col. x + 11 : les « ennemies » sont omises et la suite du texte est confuse. Le scribe a-t-il considéré *irt r-i* comme un participe substantivé, à l'image de *iryw r-i* dont il aurait placé le déterminatif en dernière position ?

— col. x + 12 : *wh3* :  est écrit pour .

— col. x + 13 : *s3m* :  est écrit pour .

— col. x + 15 : la lacune entre *hr* et *r-i* n'est sans doute pas suffisante pour la totalité du texte manquant.

Nous pouvons donc constater que la version du chapitre 68 donnée par notre linceul est encore assez proche des *Textes des Sarcophages* et sans doute à situer assez haut dans le temps. Comme nous l'avons remarqué à la colonne x + 1, il appartenait à une fille royale (*s3t-nswt*) dont le nom n'est pas conservé.

## LA TOILE FUNÉRAIRE D'IMENEMOUSEKHET



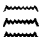
Cette étoffe comportait la première partie du chapitre 17 du *Livre des Morts* (« commencement des élévations et des évocations pour entrer et sortir dans la nécropole... ») répartie sur quatre (ou cinq) fragments qui se font suite sans interruption et qui étaient délimités par des bandes noires d'environ 0,8 cm d'épaisseur<sup>9</sup>. Il y a une lacune importante au milieu de la troisième partie (nous n'avons fait figurer ici que les deux premiers fragments; les suivants, lacunaires, manquaient par trop d'intérêt). Il est possible qu'un passage de ce chapitre ait été omis par le scribe, mais il est sans doute plus vraisemblable de penser que le texte était continu (il manque une dizaine de colonnes), mais en deux parties séparées par une bande noire, comme c'est le cas pour le reste de ce chapitre.

Le texte est écrit dans des colonnes d'une soixantaine de centimètres de haut, larges d'environ 4 cm. À la fin, le dernier fragment ne comporte que huit colonnes et il n'est pas possible de dire si le chapitre 17 se poursuivait ou s'il a été écourté, d'autant que son extrême bordure comporte une couture au-delà de laquelle il pouvait fort bien continuer.

L'écriture de meilleure qualité que celle du chapitre 149, n'est pas non plus très soignée. Les expressions *ky dd* et *ptr (rf) sw* étaient écrites à l'encre rouge. Comme dans les cas précédents, les signes hiéroglyphes se mêlent aux hiéroglyphes cursifs.

Les variantes :

*Première partie :*

- col. 1 : on a  au lieu de  ;
- col. 3 : il manque le passage *prt m b3 'nhy in...* ;
- col. 5 : l'expression *m š3'f hk(3)t irt·n·f* a été omise une fois ;
- col. 6 : on a *irt·f* au lieu de *irt·n·f* ;
- col. 10 :  vaut sans doute ici pour *ink* (*sf...*) mais les signes ont tout aussi bien pu être considérés comme le déterminatif du ciel ;
- col. 12 : il y a un *t* en trop dans la forme verbale *shk(3)·t(w)* ;
- col. 13 : la lacune n'est pas suffisante pour expliquer tous les signes manquants.

*Deuxième partie :*

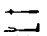

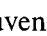
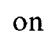
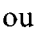
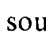
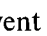
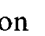






- col. 2 : plusieurs versions de ce passage ont dû être contractées puisqu'on a : *ir ntt wn h3t·f pw* ;
- col. 3/4 : le terme Iahès est écrit                



Fig. 3. — *Livre des Morts* d'Imenemousekhet (chapitre 17, première partie).



Fig. 4. — *Livre des Morts* d'Imenemousekhet (chapitre 17, deuxième partie).

— col. 7/8 : ce passage est très lacunaire, néanmoins il est possible de remarquer que la généalogie de la défunte semble avoir été mentionnée à deux reprises. En haut de la colonne 7, on rencontre : *ms·n nb(t)-pr...* et au milieu de la colonne 8 : *nbt-pr Th...*

Le nom de la propriétaire de ces fragments de linceul est indiqué dans les première et deuxième colonnes du texte. Il appartenait à une dénommée *Imn-m-wsht* inconnue par ailleurs et dont le titre n'est pas mentionné. Il s'agit d'un nom théophore *a priori* masculin, mais dont l'emploi, bien connu au Nouvel Empire, est également attesté pour les femmes <sup>11</sup>.

En raison de la similitude d'écriture existant entre le chapitre 17 d'une part et les chapitres 68/69 d'autre part, nous avons envisagé l'hypothèse qu'*Imenemousekhet* et la « fille royale » pouvaient être une seule et même personne. Mais l'appellation *nbt-pr* qui apparaît à deux reprises dans le passage malheureusement très lacunaire où sont d'ordinaire inscrits la généalogie, les titres et les noms du défunt, semble écarter cette idée. L'étude de B. Mertz <sup>12</sup> consacrée aux membres féminins de la famille royale indique que le titre *s3t-nswt* pouvait être attribué à des femmes qui, si elles ne sont pas obligatoirement les filles du souverain, n'en sont pas moins d'ascendance royale; elles sont par exemple les filles de princes cadets n'ayant pas accédé au trône. Mentionnons pour cette époque un membre de la famille régnante fille d'une « maîtresse de maison » : la reine *Tétichéri* <sup>13</sup> dont les parents étaient de simples particuliers, mais jusqu'à présent on ne connaît aucune *s3t-nswt* qui soit également la fille d'une *nbt-pr* <sup>14</sup>.

Nous nous trouvons donc *a priori* face à trois personnages différents : d'une part le prince *Hori* qui semble n'avoir possédé qu'un *Livre des Morts* comprenant seulement le chapitre 149, paragraphes IV, V et VI et d'autre part les propriétaires de deux toiles de plus grande importance, comportant au moins les chapitres 17 et 68/69. D'autres passages devaient également y figurer, mais ils sont trop lacunaires pour pouvoir être reconstitués. Il semble exclu que les différents passages du chapitre 17 aient appartenu à deux tissus distincts, le hasard des trouvailles les ayant fait apparaître complémentaires les uns des

11. Ranke, *PN I*, 28, 2.

12. Mertz, *Certain titles of the Egyptian Queens and their Bearing on the hereditary Right of the Throne*, thèse de doctorat, Chicago, 1952. Il ressort du chapitre concernant les « *s3t-nswt* » (p. 14-22) que ce titre n'était pas accordé aux femmes d'humble naissance, au moins pour ce qui est des reines. Cela dut donc être *a fortiori* le cas également pour celles qui eurent un moindre rang.

13. Daressy, *ASAE* 9, 137.

14. En revanche un « fils royal » pouvait être

le fils d'une *nbt-pr* (cf. Schmitz, *Untersuchungen zum Titel s3-nswt « Königsson »*, p. 231 et 237 par exemple). Il s'agit souvent alors de titres honorifiques. À la XVIII<sup>e</sup> dynastie (p. 288-96) les « fils du roi » semblent tous être nés d'une reine ou d'une épouse royale. Un *s3-nswt* peut également être l'époux d'une *nbt-pr*. Pour le cas d'Ahmosis, cf. Caminos, *JEA* 56, 122, n. 1 et Schiaparelli, *Esplorazione della Valle delle Regine*, Relazione sui lavori della Missione Archeologica Italia in Egitto, II, pl. 9.

autres. Il ne reste donc que deux hypothèses plausibles. Les chapitres 17, 68 et 69 (ces deux derniers étant rétrogrades) appartiennent à un seul et même linceul, dont la propriétaire, *Imenemousekhet* serait la fille d'un membre de la famille royale, d'où son titre de *s3t-nswt*, et d'une simple « maîtresse de maison ». Ce serait un cas exceptionnel. Nous pourrions également avoir affaire, ce qui est plus vraisemblable, à deux toiles funéraires appartenant à deux personnages différents. La propriétaire du chapitre 17 du *Livre des Morts* serait alors sans doute une familière de la cour, proche du prince et/ou de la princesse anonyme enterrés dans le caveau n° 8. Dans ce cas *Imenemousekhet* aurait bénéficié des faveurs royales, dont la plus marquante serait d'avoir été inhumée parmi les enfants de la couronne. Cela ne peut être exclu, puisque nous savons que des personnages d'ascendance non royale ont reçu une sépulture dans la vallée des Reines à cette époque<sup>15</sup>.

Il est intéressant de constater que le texte, tel qu'il nous est parvenu, ne possède pas de vignettes. Pourtant on note la présence de larges coulures d'encre noire, parfois au beau milieu des colonnes<sup>16</sup>. On ne peut envisager qu'il s'agisse d'accidents puisque par endroit les hiéroglyphes sont disposés de façon à tenir compte de ces traces d'encre. D'autre part il est aisé de remarquer que les dimensions des fragments conservés, même en essayant de restituer à peu près la taille que devait avoir l'ensemble, ne correspondent pas à celles des linceuls découverts par ailleurs<sup>17</sup> qui font au moins 3 m<sup>2</sup>, sauf dans le cas du chapitre 17 dont les fragments mis bout à bout atteignent près d'1,50 m de long (cela est suffisant, en tenant compte des lacunes pour un suaire d'environ 2,50 m de long). En ce qui concerne les chapitres 68/69, nous pourrions envisager la présence de vignettes hors texte qui auraient disparu lors du pillage et dont il ne reste plus que des traces. Ces linceuls devaient pourtant être essentiellement constitués par le texte d'un ou de plusieurs chapitres du *Livre des Morts* avec une marge anépigraphique de plusieurs centimètres de large.

Il nous paraît peu aisé d'avancer une datation possible de ces tissus, mais nous pouvons nous appuyer sur plusieurs indices. Ces fragments de toile ont été découverts dans un puits dont la conception architecturale indique qu'il a été creusé durant la XVIII<sup>e</sup> dynastie. D'autre part une comparaison paléographique avec d'autres exemples bien datés<sup>18</sup> nous invite à proposer le début du Nouvel Empire comme période durant laquelle

15. Entre autres, le vizir Imhotep (VdR n° 46), le *mr-mš* Nehesy (probablement VdR n° 70) et un certain Amenhotep (VdR n° 82). *Imenemousekhet* pourrait avoir été nourrice par exemple.

16. Ces traces figurent sur les fac-similés soit à l'encre noire (fig. 1 et 2), soit en grisé quand il s'agit d'une couleur plus claire (essentiellement du vert) (fig. 2 et 3).

17. La bibliographie concernant les *Livres des Morts* inscrits sur toile est essentiellement donnée


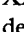

par Caminos *o.c.*, 117-23 (plus particulièrement p. 122, n. 1) et complétée par Meeks, in *Égypte et Provence*, Avignon, 1985, p. 107-8 et 111. On peut y ajouter la mise au point de Ronsecco, *Oriens Antiquus* 14, 147-52.

18. Par exemple les linceuls du prince Ahmosis et de la princesse Ahmès, Schiaparelli, *o.c.* I, 20-21; II, pl. 6-9. Voir aussi le *Livre des Morts* d'Amenemheb du musée du Louvre (n° 3097), le linceul de Thoutmosis III (cf. Nagel, *ASAE* 49,

ces linceuls ont pu être réalisés. De plus, le texte du chapitre 68 du *Livre des Morts* reste encore très proche du chapitre 225 des *Textes des Sarcophages* comme nous l'avons souligné. Il aurait donc été écrit plutôt à une époque où le *Livre des Morts* ne s'était pas encore nettement démarqué des versions antérieures de ces textes funéraires. Un indice supplémentaire nous conduit également vers le début de la XVIII<sup>e</sup> dynastie : une des *nbt-pr* mentionnées dans le chapitre 17 (deuxième partie) possédait un nom commençant par *i'h*. Le signe suivant est peu lisible : s'agissait-il d'une dénommée *'Iâhmès* ou plus vraisemblablement *'Iâhhotep*? Nous ne pouvons l'affirmer, mais les noms évoquant la lune sont fréquents à cette époque. D'autre part, comme l'indique Vandersleyen<sup>19</sup> la façon d'écrire *i'h* a connu une évolution au cours de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, ce qui constitue une indication de plus pour notre texte. Tous ces arguments convergent, même si pris isolément ils ne peuvent être considérés comme des critères absolus de datation. De ce fait, tout en conservant une certaine prudence due à l'absence d'étude poussée sur la paléographie de l'écriture cursive, nous pensons que ces linceuls dateraient du tout début de la XVIII<sup>e</sup> dynastie et seraient plutôt antérieurs au règne de Thoutmosis III.

317-29) et celui d'Hatnefer, mère de Senenmout (cf. Lansing et Hayes, *Egyptian Expedition 1935-1936*, in *BMAA* janvier 1937). Signalons également (avec la permission de Madame J. Jacqué, conservateur du musée de l'Impression sur Étoffes) une pièce encore inédite : il s'agit d'un fragment de *Livre des Morts* inscrit sur toile conservé à Mulhouse et datant probablement de la XVIII<sup>e</sup>

dynastie.

19. Vandersleyen, *Les Guerres d'Ahmosis* p. 228. Dans son tableau l'auteur indique que la graphie  du signe de la lune réapparaît à partir de l'An XXII d'Ahmosis (elle remplace ). Ce signe devient  sous le règne de Thoutmosis III.

Voir à ce sujet les réserves R. Hari, in *CdE* 125, LXIII (1988), p. 97.